

VOTRE SEJOUR DE A à Z

Accompagnant

Si vous êtes en chambre particulière, une personne peut vous accompagner. Renseignez-vous à l'accueil sur les conditions financières de l'hébergement et des repas. Les repas sont servis en salle de restauration.

Accueil

A l'accueil, vous trouverez des hôtesse disposées à vous aider. N'hésitez pas à leur poser vos questions ou à leur faire part de vos remarques. Vous pouvez aussi vous adresser aux infirmières ou à la surveillante d'étage.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement.

Calme

Vous devez respecter le repos des autres malades, comme ils doivent respecter le vôtre. Veillez à baisser le volume de la radio ou de la télévision.

Chambre particulière

Si vous avez fait une demande de chambre particulière, elle vous sera toutefois attribuée en fonction des disponibilités. Si votre mutuelle ne couvre pas cette prestation, elle sera à votre charge.

Coiffeur

Un coiffeur est à votre disposition la jeudi après-midi sur rendez-vous.

Confidentialité

Ensemble, respectons la !
Pour garantir au mieux votre intimité et le secret professionnel.

Courrier

Le courrier est distribué dans les chambres chaque jour en fin de matinée.
Votre courrier en partance doit être déposé à 14h30 à l'accueil.

Culte

Vous pouvez à tout moment demander la présence d'un représentant de votre confession religieuse auprès de l'infirmière ou de la surveillante d'étage.

Dégradation du matériel

Toute dégradation du matériel par un patient ou un proche sera à sa charge.

Dépassement d'honoraires

Les médecins libéraux secteur II peuvent vous demander un dépassement d'honoraires avec votre accord préalable. Le remboursement s'effectue sur la base des honoraires conventionnés. Votre médecin vous donnera toutes les informations sur les honoraires qu'il compte pratiquer.

Dépot d'argent ou d'objet de valeur

Nous vous déconseillons d'apporter des bijoux ou de vous munir d'une importante somme en espèces.

Distributeur

Les distributeurs de boissons chaudes et froides, de biscuits sucrés et salés sont à votre disposition dans le hall d'accueil.

Fleurs

Selon les services d'hospitalisation, les fleurs ne sont pas acceptées. Renseignez vous auprès de la surveillante de votre étage.

Handicapés

Nous avons des chambres, des toilettes, des rampes d'accès et des places de parking adaptées.

Pédicure - Podologue

Un pédicure-podologue est à votre disposition sur rendez-vous dans l'enceinte de votre établissement.

Permission de sortie

Si votre état le permet, vous pouvez profiter du parc de la clinique, sans oublier d'en informer l'infirmière, ou demander une autorisation médicale de permission de sortie de quelques heures.

Personnel

Le personnel présent lors de votre hospitalisation est identifié par des codes couleurs :

Infirmier(e) : Tenue blanche à liseré vert ;

Aide-soignant(e) : Tenue blanche à liseré vert ;

Agent des services hospitaliers : Tenue blanche à liseré bleu.

Questionnaire de satisfaction

Notre souci permanent étant d'améliorer votre hospitalisation, un questionnaire vous est remis lors de votre séjour.

Nous vous remercions de bien vouloir y répondre et de le remettre à l'équipe soignante ou de le déposer dans les boîtes à lettre réservées à cet effet.

Repas

Les menus sont affichés dans la salle à manger chaque semaine.

Le petit déjeuner est servi en chambre à 8h00,

Le déjeuner à 12h00 et le dîner à 18h30 sont servis dans la salle à manger.

Une tenue de ville est exigée, exceptionnellement les repas peuvent être servis en chambre.

Sortie

Votre sortie est toujours décidée par votre médecin et a lieu à partir de 9h30 et avant 11h.

Tabac

Le tabac est formellement interdit dans tout l'établissement.

Transport

A l'accueil, vous pouvez demander à une hôtesse de vous appeler un véhicule. Les formalités de prises en charge et de règlements se font directement auprès de la société de transport. Un VSL ou une ambulance peuvent être prévus, une prescription médicale est nécessaire et établie par votre médecin.

Téléphone

Composez le « 0 » pour appeler directement l'extérieur, faites votre code puis votre numéro d'appel.

Téléphone mobile

Nous vous rappelons que l'usage des téléphones portables est interdit dans l'établissement.

Télévision

Toutes les chambres sont équipées d'un poste de télévision couleur avec télécommande. Veuillez en demander l'accès au standard dès votre arrivée (moyennant une redevance journalière).

Visites

Les visites sont autorisées de 8h00 à 20h00, si l'état du patient le permet.

Vous

Pour un bon rétablissement, nous vous conseillons d'éviter les visites nombreuses, bruyantes et prolongées. Nous vous conseillons de suivre les conseils de l'équipe médicale afin de bénéficier au mieux des soins proposés.

Nous vous souhaitons un prompt rétablissement au sein de notre établissement.